



JANNA JIHAD

- Israël et territoires palestiniens occupés -
Harcelée et menacée de mort pour exercer
son métier de journaliste.

Agissez dès maintenant sur amnesty.fr

AMNESTY
INTERNATIONAL 

JANNA JIHAD

Israël et TPO

Janna Jihad n'aspire qu'à une enfance normale. « *Comme tous les autres enfants [...] je voudrais pouvoir jouer au football avec mes amis sans recevoir une pluie de grenades de gaz lacrymogène* », a-t-elle déclaré. Mais Janna, 15 ans, vit à Nabi Saleh, en Cisjordanie occupée par Israël. Et une vie sous le signe de discriminations systématiques n'a rien d'une vie normale.

Janna avait 7 ans lorsque l'armée israélienne a tué son oncle. Avec le téléphone de sa mère, elle a filmé les exactions commises par les forces israéliennes à l'égard de sa communauté pour l'exposer au regard du monde entier. À l'âge de 13 ans, Janna a été reconnue comme une des plus jeunes journalistes du monde pour son travail d'information sur la répression violente que l'armée israélienne inflige aux Palestiniens, qui se solde souvent par des morts.

Les forces israéliennes procèdent à des descentes nocturnes, démolissent des logements et des écoles et répriment les populations qui se mobilisent pour défendre leurs droits. Les enfants palestiniens sont particulièrement touchés. Les forces israéliennes en ont tué et blessé un grand nombre. L'État d'Israël est tenu de respecter la Convention relative aux droits de l'enfant, qu'il a ratifiée, mais à ce jour les autorités n'appliquent pas les protections prévues par celle-ci aux enfants palestiniens des territoires palestiniens occupés.

Aujourd'hui, en raison de son travail reconnu de journaliste, Janna est harcelée de la part des autorités israéliennes et a subi des menaces de mort sur les réseaux sociaux. Son droit à la liberté d'expression et son droit de réunion pacifique ainsi que son droit à l'éducation sont constamment menacés. Elle ne baissera pas les bras. « *Je veux connaître la liberté, la justice, la paix et l'équité et une vie exempte de racisme sur ma terre natale* » s'exclame-t-elle.

J'INTERPELLE LES AUTORITÉS RESPONSABLES

Vous pouvez envoyer des messages aux autorités israéliennes pour faire part de vos inquiétudes et de vos demandes.

Commission spéciale des droits de l'enfant du Parlement israélien (Knesset)

Adresse postale : Président, Commission spéciale des droits de l'enfant, Knesset

Kiryat Ben Gurion, Jerusalem

Israel 9195016

Courrier électronique : v_yeled@knesset.gov.il

Premier ministre de l'État d'Israël

Monsieur Naftali Bennett

Formule d'appel : Monsieur le Premier ministre

Adresse postale : Cabinet du Premier ministre

3 Kaplan St., PO Box 187

Kiryat Ben-Gurion

Jerusalem 91950, Israël

Courrier électronique : nbennett@knesset.gov.il ; pm_eng@pmo.gov.il

Comptes Facebook et Twitter : @naftalibennett

JE TÉMOIGNE MON SOUTIEN

Janna aime organiser bénévolement des activités pour les enfants. Elle joue du ukulélé et apprend la guitare. Elle aime également s'adonner à la broderie traditionnelle palestinienne « tatreez », à la danse, et en particulier la danse palestinienne traditionnelle « dakba », et jouer au basket. Elle utilise la photo et la vidéo dans le cadre de ses activités militantes en publiant ses informations sur les réseaux sociaux.

Vous pouvez publier des photos et des messages de solidarité sur votre compte Facebook et taguer son profil (@Janna.Jihad). Vous pouvez envoyer aussi vos messages de soutien par voie postale au Secrétariat national, nous les ferons parvenir à Janna :

10 Jours pour signer - Amnesty International France

76, boulevard de la Villette - 75940 Paris Cedex 19

NOUS DEMANDONS AUX AUTORITÉS ISRAÉLIENNES DE :

- mettre fin à la discrimination et au harcèlement exercés contre Janna ;
- étendre les protections, en vertu de la Convention relative aux droits de l'enfant aux enfants palestiniens des territoires occupés comme Janna ;
- mettre fin aux graves discriminations systématiques.